

Fongicide contre les maladies de la vigne, des arbres fruitiers, des grandes cultures, des légumes et des plantes d'ornement

- **Large spectre d'efficacité**
- **Bien toléré, favorise la croissance**
- **Granulé, sans poussière, facile à doser**

Matière active 75% Mancozèbe

Formulation Granulé à disperser dans l'eau (WG)

Emploi

Pommes de terre
3 kg/ha contre le mildiou et l'alternariose. Premier traitement dès qu'il y a risque d'infection ou selon l'indication d'un service d'avertissement ; traitements suivants à intervalles de 7 à 10 jours. Les 2 ou 3 dernières applications sont à réaliser avec 0,5 l de Mapro. Délai d'attente: 3 semaines, pommes de terre précoces: 2 semaines.

Vigne
0,25% contre le mildiou; 0,3% contre le rougeot parasitaire, l'excoriose et le black-rot. Application autorisée jusqu'à miaoût. Autorisé pour une seule application par voie aérienne.

Arboriculture
En badigeonnage à 6% comme protection contre l'abrouissement des lièvres et lapins de garenne. 0,15% contre la tavelure des arbres à pépins; 0,2% contre la maladie criblée des arbres à noyaux ainsi que la rouille du prunier. Délai d'attente: 3 semaines.

Tomates, Aubergines
0,2 – 0,3% contre l'alternariose, le mildiou (phytophthora), la septoriose. Délai d'attente: 3 semaines.

Haricots
2 – 3 kg/ha contre l'anthracnose et la rouille. Délai d'attente: 3 semaines.

Carottes
2 – 3 kg/ha contre l'alternaria. Délai d'attente: 3 semaines.

Céleris branches et pomme
2 – 3 kg/ha contre la septoriose. Délai d'attente: 3 semaines.

Chou (production de plantons)
2 – 3 kg/ha contre le mildiou.

Salade pommée
1,6 kg/ha contre le mildiou. Jusqu'à 14 jours après la plantation.

Dithane® Neotec

Asperges

0,2 – 0,3% contre les brûlures des feuilles (stemphylium).

Oignons

2 – 3 kg/ha contre le mildiou. Délai d'attente: 3 semaines.

Plantes d'ornement

0,2 – 0,3 % contre les taches des feuilles, le mildiou, la rouille, marsonia des plantes ornementales; 500 g/m³ contre les champignons du sol en mélange au terreau; 0,2 – 0,3% contre les champignons du sol du gazon; 0,4% contre les maladies des conifères; 0,4% contre la rouille grillagée des genévriers en pépinière; 0,2 – 0,3% contre la fumagine étoilée des roses; 0,2% contre la ramularia des primevères.

Miscibilité

Dithane® Neotec est miscible avec les insecticides, fongicides et engrais foliaires indiqués dans le guide Syngenta..

A observer

Ne pas pulvériser sur les façades, car le produit tache.

Activité

Dithane® Neotec possède un large spectre d'efficacité lié à une excellente sélectivité. C'est un fongicide de contact qui doit donc être appliqué préventivement. Il faut que la bouillie soit bien répartie sur toute la surface à protéger et qu'elle ait le temps de bien sécher de manière à former un film protecteur sans faille. Dithane® Neotec est bien toléré par les plantes et stimule leur croissance. La nouvelle formulation Neotec possède des avantages indéniables pour l'utilisateur (moins de poussière). Grâce à une solubilité rapide du granulé, la bouillie demeure homogène plus longtemps. Le produit adhère mieux à la surface des feuilles, sa résistance à la pluie est améliorée et sa persistance est plus élevée. Ainsi son efficacité est augmentée.

Propriétés

Observer les mises en garde figurant sur l'emballage.

Emballage

1kg (10 x 1kg)

Marque

® Registered trademark of Dow AgroSciences, Germany
